

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU du Mercredi 13 avril 2022

Pouvoirs : J. Tsougas à N. Fauré, Y. Pradel à S. Gasc

Conseillers absents excusés : A. Criado, P. Fuser.

Secrétaire de séance : N. Fauré.

A - Délibérations:

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 07 février 2022

Approbation à l'unanimité.

2. Délibération : vote du compte de gestion 2021 de la trésorerie

Approbation à l'unanimité.

3. Délibération : Vote du compte administratif 2021

Approbation à l'unanimité.

4. Délibération : affectation du résultat

Approbation à l'unanimité.

5. Délibération : Vote des taux d'imposition communaux 2022

Le vote porte sur la proposition de deux scénarii :

1 – augmentation de 5 % de la taxe foncière bâtie (hors taxe foncière non bâtie) qui représente un gain de 12 481 €

2 – augmentation de 3 % de la taxe foncière bâtie (hors taxe foncière non bâtie) qui représente un gain de 7 470 €

Vote pour le 5 % : R. Andouard, P. Carrière, S. Gasc, N. Fauré, A. Mahcer, C. Mariejouis-Donnadieu, M. Lacheroy,

Vote pour le 3 % : C. Bandiera, C. Crouzil, B. Larroche, E. Pouzac, Y. Pradel, J. Tsougas

L'augmentation de la taxe foncière bâtie de 5 % est approuvée à la majorité.

6. Délibération : Vote du Budget primitif 2022

Approbation à l'unanimité.